

1. Webmaster-Infos Le 29/06/2009 à 14:11

J'ai découvert sur le site de Jocelyne, qui selon ses dires n'est pas le site officiel de la Mairie de Soulosse, un courrier de l'ANDRA (Réponse négative concernant Soulosse pour FA-VL) adressée à notre maire en date du 23 juin 2009.

Curieuse manière de notre maire d'informer la population! Aurait il perdu sa verve habituelle? Lui qui sait si bien nous écrire pour nous ordonner d'accepter la visite d'un représentant de Véolia pour la modique somme de 63€! Pourtant sur ce sujet si délicat qui a divisé notre commune, une information écrite de sa part aurait été la bienvenue, comme quoi on se moque bien des habitants!

Et ce n'est pas tout Bientôt sur ce site d'autres infos.... un peu de temps pour les mettre en forme....

2. Une fois de plus... Le 29/06/2009 à 14:54

le Maire se moque bien de la population. Il en serait sorti "grandi" dans l'estime de tous s'il avait accepté d'abord de reconnaître son erreur, ensuite de nous informer de cette issue favorable. CQFD, il se fout de nous !!!

3. Ne baissons pas la garde! Le 30/06/2009 à 13:46

Les conseillers municipaux violent les droits de leurs administrés (es) : peur, censure, domination ; des sourires factices pour de vrais imposteurs ; l'insurrection est le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs.

Des formules de politesse pour clore tout et n'importe quoi. Le fonctionnement du CM rassure, sécurise : hypocrisie. Il ne faut pas s'étonner si tout est tronqué. Les convictions dérangent, les vérités peuvent choquer! Les mots sont des armes. Je bannis l'hypocrisie.

4. Webmaster-Infos sur site... Le 30/06/2009 à 19:26

Veillez m'excuser si vos commentaires n'apparaissent pas aussitôt sur le site, je viens de me rendre compte que j'avais effectué une mauvaise manip lors du dernier archivage des posts... Voilà c'est réparé...

5. Webmaster... Les perles de la municipalité.... Le 03/07/2009 à 02:31

Une nouvelle rubrique

Sécurité Incendie

Encore bien des inquiétudes sur le réseau incendie de notre commune... Les perles continues.... A vous de juger...

Au fait est ce réparé ou doit on prévenir nos compagnies d'assurances? Mr le Maire et Premier Adjoint (tous 2 délégués de la commune auprès du syndicat des eaux de la Frezelle) nous attendons vos réponses. Heureusement pour nous, l'ANDRA devait connaître ce

dysfonctionnement! Alors après avoir voulu nous irradier, maintenant on veut nous laisser brûler? Et nos bambins de la crèche... on veut en faire des merguez? Faut il donner encore 63 € de notre poche pour remettre les bornes à incendie en état? La réponse vite.... vous avez le feu aux fesses!

6. Webmaster..... Objectivité relative...! Le 03/07/2009 à 02:46

A noter que sur le site concurrent, on n'a pas évoqué ce phénomène.... Pourtant l'information devait être connue! Inquiétant quand même, il s'agit de notre sécurité à tous.... mais est ce vraiment la préoccupation de nos élus? A vous chers amis lecteurs d'en juger!
Nous continuerons le blocage de la brocante cette fois pour des raisons de sécurité!

7. Brocante.. Le 02/07/2009 à 22:03

Une brocante, c'est fait pour se débarrasser de ce qui ne sert plus : par exemple une équipe municipale... Alors ne bloquons pas mais bradons !!!!!

8. les bornes Le 03/07/2009 à 15:25

il paraît qu'il y a eu un départ de feu la semaine dernière à St Elophe dans un bossequet et que les pompiers se sont branchés sur une borne vers les alouettes et qu'ils ont eu juste une pissette d'eau et que le maire leur a dit que ça était normal et ben dit donc super le rezo défense incendie de Soulosse

9. Suite... Le 03/07/2009 à 16:12

ça va avec le reste... tout est pareil dans la commune ; heureusement, Fruze, Brancourt et Soulosse ont la rivière ! Pas de pot pour St Elophe, s'il y a le feu, y'aura peut-être un miracle !

10. Histoire d'incendie.... Le 03/07/2009 à 16:59

Un pompier dit un soir à sa femme :

- Tu sais, à la caserne, on a un système très efficace. A la première sirène, on s'équipe, à la deuxième sirène, on se laisse glisser le long du mât, et à la troisième, il faut que l'on soit prêt à partir dans les camions.

Alors, voilà, à partir de maintenant, on va faire la même chose à la maison : quand je dis "première sirène", tu te déshabilles, quand je dis "deuxième sirène", tu sautes dans le lit, quand je dis "troisième sirène", on commence à faire l'amour.

Le soir suivant, le pompier rentre de la caserne et hurle !

- première sirène. Sa femme se déshabille en vitesse.

- Deuxième sirène. Sa femme plonge dans les couvertures.

- Troisième sirène. Ils commencent à faire l'amour.

Après deux minutes d'activité, sa femme hurle :

- Quatrième sirène !

- C'est quoi, la quatrième sirène ? demande le mari

- Rajoute du tuyau, t'es trop loin du feu !

(Toute ressemblance avec le réseau incendie de Soulosse est volontairement désirée)

11. ??? Le 03/07/2009 à 21:16

C'est qui le pompier ????

12. !!!! Le 03/07/2009 à 22:14

pour sur qu'il ne donnera pas son identité

13. Joël B. Le 05/07/2009 à 07:49

Décidément il ne se passe pas une semaine sans que l'on découvre des nouveautés dans cette commune. 1: projet d'installation d'un site de déchets nucléaire. 2:l'assainissement il faut qu'ont paie 63,30€ pour 30mn de contrôle de notre installation ce qui fait 126,60€ de l'heure! beaucoup d'entre nous aimeraient avoir ce salaire horaire, j'appelle ça une escroquerie, 3: les pompes à incendies qui ne fonctionnent plus, ont fait quoi si sa crame? 4:la casa del populo bourré d'imperfections, dont une consommation d'eau très excessive, a j'oubliais: Lors de la tornade de février 2007 qui a fait beaucoup de dégâts dans notre commune et dont certains habitants ont été marqués moralement et surtout physiquement, et bien trois jours après, Monsieur le Maire partait en vacances au soleil laissant ses administrés dans le cauchemar. bien sûr nous n'avons vu aucun conseillers et encore moins le premier adjoint, lui ont le voit jamais de toute manière. Peut de temps après M. le Maire décide de baptiser une rue du village "rue de la solidarité". Solidarité des habitants oui mais pas de l'équipe municipale.

Alors je pense que cette fois c'en est de trop. Il est grand temps de faire bouger les choses. Si je résume il n'y a plus de sécurité incendie dans notre commune, alors M. le Maire il serai grand temps de vous bouger le c.., surtout que vous avez été prévenu par courrier recommandée de la situation actuel. Tant qu'aux conseillers municipaux, je vous demande de réagir énergiquement surtout ceux qu'ont les plus grandes responsabilités, à savoir: Josceline Valentin.
Ferry Yvon.
Chané Pierre-Jean.

14. rep au 9 Le 05/07/2009 à 15:09

il n'y pas d'inquiétude a avoir : Fruze, Brancourt et Soulosse ont l'eau de la rivière et Saint-Elophe a l'eau des piscines

15. ben oui ! Le 05/07/2009 à 16:30

Le Jean Marie Masson y a même rempli sa piscine sur les bornes à incendie, juste après la tornade. La preuve qu'elle marche celle là ! Pas de soucis à te faire Joël

16. ben oui ! Le 05/07/2009 à 19:23

Et ben oui! Mon grand père deux ans avant sa mort était encore en vie, ô ineffable crétin du n°15!

Les vannes d'arrivée de la borne concernée ont été refermées car elle pisse comme pas possible en souterrain!c'est ça la réalité de saint élophe. Alors Joël t'as du souci à te faire mon gars!

17. Joël B. réponse au 15 ANONYME BIEN SÛR Le 05/07/2009 à 20:14

Vous saurez cher n°15 que si J-M. Masson à rempli sa piscine à l'aide de la pompe incendie c'est qu'il en a eu l'autorisation et que facture a été établie, et la fuite n'existais pas a l'époque, si je me souviens bien . Alors arrêtez de dire des conneries. Rien ne vous empêche de venir contrôler l'état de ses vannes incendie. Comme dit le n°16 j'ai du souci à me faire, mais je ne pense pas qu'a moi , c'est tout le quartier qui à du souci à se faire, mais d'après certaines sources Monsieur le Maire ne veux rien entendre, et bien je ne lui souhaite pas le pire

18. 14 et 15 Le 05/07/2009 à 20:32

On reconnait bien la"patte" d'un gravement nul du cm ou très proche pour pouvoir émettre d'aussi sinistres conneries, dans les commentaires 14 et 15. Remarquez que venant de la part de débiles qui voulaient déjà nous irradier, qui souhaitent maintenant nous voir griller, on n'a pas à attendre autre chose que des élucubrations imbéciles tant qu'ils seront en place. DEMISSION LES ANES !!!

19. rép au 18 Le 06/07/2009 à 06:36

non seulement vous manquez d'humour, mais ce qui est beaucoup plus grave c'est que vous mettez tout le monde dans le même sac. A ce rythme là vous n'aurez bientôt plus d'amis. Gravement nul, imbécile et âne sont je des qualificatifs qui vous vont très bien à vous aussi.

20. rep au 19 Le 06/07/2009 à 12:33

je viens de lire les textes en reference et pour ma part je ne vois pas ou y a de l humour dans 14_15
je trouve meme ke c est de la provoc
alors rassure toi 17 je partage ton avis et si 18 est un ami a toi je te plains !!!!!!!!!!!!!!!
on plaisante pas avec la securite

21. brocante du 15 août 2009 Le 06/07/2009 à 15:31

Concernant le conseil municipal (Déchets nucléaires, assainissement, sécurité incendie et ce que nous ignorons...), je ne brade pas, je donne volontiers!

22. les Sentinelles Le 06/07/2009 à 18:58

Nous venons d'apprendre que la commune de Pars-les-Chavanges dans l'Aube qui était retenue, vient de retirer sa candidature. Le Préfet de l'Aube a annoncé que l'on allait puiser dans la liste complémentaire.

Notre commune figure toujours en bonne place parmi les 7 communes candidates.Dossier sur le bureau du Ministre.

Montons la garde ! Affaire à suivre ...

Elisabeth Vise et Bernadette Pouliquen

23. Bientot le 14 juillet !!! Le 06/07/2009 à 20:06

Si sa continue y a des tetes qui vont tombé !!!!!!! 1 homme avertie en vaut 2 !!!!!!!

24. 14 JUILLET !!!! Le 06/07/2009 à 21:18

J'avais déjà proposé qu'on fasse notre 14 juillet le jour de la brocante ; on pourrait peut-être trouver encore une guillotine en état de marche et l'installer au milieu de la brocante.... ça ferait une attraction, en 1793 c'était un spectacle très prisé !

25. ah vouiiiiiiiiiiii!! Le 06/07/2009 à 21:52

kon lé et kon leur coupe !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!
a ba la dikatatur.....

26. [b]14 JUILLET 2009[/b] Le 07/07/2009 à 14:07

Citoyens, citoyennes, la dictature a assez duré. Vive la révolution! Allons parquer les ânes et les faux-culs où ils doivent être, c'est-à-dire dans les champs et mettons des têtes pensantes et réfléchies à la tête du CM.
En avant toute!

27. La Terreur Le 07/07/2009 à 14:16

Face aux périls intérieurs, le CM essaye d'instaurer la Terreur, période bien connue (10 juin 1794) : et oui, le CM est "outré" face au soulèvement des habitants de Soulosse : attention, dans une autre période, cette manipulation a causé la perte de ces instigateurs!

28. Mettons-leur encore plus de pression.... Le 07/07/2009 à 16:01

nous avons toujours le risque de la poubelle nucléaire en raison du désistement des communes retenues... Nous sommes en 7ème position mais si les six premières disent non, il ne restera que nous et nous n'aurons plus que nos yeux pour pleurer ! A bas les irresponsables du CM !

29. ATTENTION !!! Le 07/07/2009 à 16:42

ATTENTION RIEN N'EST TERMINE !!!

Voici un peu d'éclaircissements:

Ce n'est pas parce que le conseil municipal de Pars-les-Chavanges a voté NON ce matin, que le danger s'est déplacé ou effacé, et que cette réunion programmée avant ce vote, devrait être annulée.

Dans le process décisionnel caduc choisi par l'ANDRA, au cas où AUXON voterait NON, il est

clair que le gouvernement imposerait une commune parmi les 7 communes "très intéressantes" retenues par l'ANDRA !

Parmi lesquelles figurent AUXON et PARS-LES-CHAVANGES !

- 1 - Auxon (Aube),
- 2 - Pars-lès-Chavanges (Aube),
- 3 - Saint-Léger-sous-Brienne (Aube),
- 4 - Baronville (Moselle),
- 5 - Aouze (Vosges),
- 6 - Grand (Vosges)
- 7 - Soulosse-sous-Saint-Elophe (Vosges).

Ces 7 communes ne sont pas sorties de l'auberge !

Source : Pages 36/265 dans le conte de Noël que l'ANDRA a remis à Jean-Louis Borloo :

<http://www.andra.fr/download/andra-favl-fr/document/Rapport%20ministre.pdf>

Ce sera aussi l'occasion d'aborder le rôle des politiques (ADNOT, DHUICQ, ROCHE) dans cette affaire où le mensonge est partout, y compris dans les délibérés des communes qui se sont portées candidates...

Nucléaire et mensonge sont des mots qui vont si bien ensemble....

30. extraits du rapport de l'Andra au ministre 12/2008 Le 07/07/2009 à 18:53

Commune de : Soulosse ss St Elophe Canton de : Coussey (88)

BILAN Intérêt Commentaires

S C I : 1 Extension nécessaire vers le nord pour SCI

« CRITERES DE CLASSEMENT :

Les argiles de la Woèvre ont une forte épaisseur sur cette commune, mais elles n'y sont présentes que sur une faible superficie à l'affleurement, un SCR n'est donc pas envisageable. Quand la formation est sous couverture, un SCI serait possible, à condition que le stockage puisse être étendu sous les communes situées au nord-ouest (Moncel-sur-Vair, Maxey-sur-Meuse ou Jubainville)».

« Soulosse-sous-Saint-Elophe (88) : les argiles de la Woèvre affleurent en pied de côte sur une bande étroite dont la surface totale n'est pas suffisante pour accueillir un SCR ».

Pour une bonne compréhension, il faut savoir que :

- SCI = Stockage (des déchets fa-vl) sous couverture intacte, c'est-à-dire après avoir creusé en souterrain, ou à flanc de coteau. Ne reste plus qu'à refermer l'entrée...après avoir installé les colis nucléaires...

- SCR = Stockage sous couverture remaniée, là on creuse une immense cavité à ciel ouvert où vont être placés les fameux déchets, et on camoufle en recouvrant de bonne terre et en y semant des fleurs et du gazon !!!

Ainsi, Soulosse, pour accueillir un SCI de la capacité voulue, devrait faire les yeux doux à Moncel sur Vair, Maxey et Jubainville, ce qui ne manquerait pas de ravir les habitants de ces communes voisines. Quant au SCR, il semblerait que la surface disponible des terrains en pied de côte soit bien insuffisante par rapport aux besoins réels.

Mais ne soyons pas rassurés pour autant, l'esprit tortueux de certains individus n'ayant pas

de limite !!!

RESTONS MOBILISES !!!

31. question au 13 Le 08/07/2009 à 14:55

"la casa del populo", c'est en quelle langue ?

32. Réponse au 31 Le 08/07/2009 à 17:08

J'avais remarqué une toute petite erreur aussi, qui est bien pardonnable à son auteur. En fait la langue c'est de l'italien, et "casa del popolo" (et non pas populo) signifie Maison du Peuple.

En d'autres termes, et adapté à notre Commune de Soulosse, je pense que ce petit clin d'oeil est destiné au Maire de Soulosse, et à sa construction de la Maison des Tourterelles, façon aimable de transposer les déboires de Don Camillo et Peppone...

Il n'y a plus de curé à Soulosse, mais peut être un nouveau Peppone???

33. Un peu d'histoire cinématographique Le 08/07/2009 à 18:42

Peppone est un peu instruit mais redoutablement doué pour diriger ses camarades politiques. Peppone signifie à peu près "Le Grand Joseph" en italien et, avec ses moustaches, il évoque Joseph... Staline. Brescello est un village où il faut bon vivre mais hélas où la politique a beaucoup d'importance.

Tiens, tiens, cela me rappelle une commune vosgienne : quand les conseillers vont-ils arborer leurs bacchantes? Attention ! Cela risque de venir prochainement. J'espère que les femmes pourront s'abstenir. Quoique....

34. Censure ! Le 08/07/2009 à 20:10

Le commentaire qui figurait sous ce N°34 précédemment a été supprimé compte tenu de son contenu provocant et discourtois.

Ben oui c'est comme ça!

35. Peppone Roger ? Le 08/07/2009 à 21:47

Non, je crois que finalement dans les films cela finissait toujours bien et Peppone retrouvait un peu de bon sens après ses mésaventures, alors qu'à Soulosse le bon sens fait cruellement défaut ; quant au "happy end", on attend de voir...

36. Merci Le 08/07/2009 à 22:18

pour les informations parues sous la rubrique "sécurité incendie" et la publication de la lettre du Syndicat des eaux à mr le maire. Mais je remarque que cela fait un an et que rien n'a été fait. Et le sous-préfet, pourquoi n'intervient-il pas pour forcer la main au maire ? Si je résume, tout le monde s'en moque, le maire, le sous-préfet, le sdis... S' il y a un problème grave d'incendie, qui ira en prison ? le maire ? le sous-préfet ? Autant d'inconséquence fait froid dans le dos !

37. ça fait beaucoup ! Le 09/07/2009 à 05:26

Il semblerait qu'effectivement tout le monde s'en moque ! Des CM au maire, en y ajoutant le conseiller général, le député, le Sous préfet, pourquoi pas le Préfet, le Ministre, le Président de la République... ah j'allais oublier le Pape, mais aussi le Bon Dieu. Tout le monde s'en fout ! sauf vous. Au fait vous êtes combien pour lutter contre eux tous ? Je pense que la bataille va être rude. Ça ressemble à David et Goliath. Donc il reste un espoir, la méchanceté est toujours gagnante.

38. oh oui ! Le 09/07/2009 à 08:18

Et question méchanceté tu t'y connais! pas vrai? Tout le monde t'a reconnue !

39. ouais Le 09/07/2009 à 12:12

pour sur kon la rekonue la diseuse de môvaize aventure.....

40. Incendie à Soulosse Le 09/07/2009 à 13:06

Pour les pauvres cons qui payent leurs assurances, dont je fais partie : en cas de problème (Ce que je ne souhaite pas), je ne pense pas qu'elles seront prêtes à rembourser les dégâts, vu que l'eau fera défaut! Les "baisés" comptez-vous!

41. A SAVOIR Le 09/07/2009 à 19:14

Il faut savoir que le SDACR (Schéma Départemental d'Analyse des Risques) est élaboré sous l'autorisation du Préfet par le service départemental d'incendie et de secours.

Le SDACR est un acte réglementaire faisant grief. Il peut être invoqué par un administré à l'appui d'un recours en responsabilité et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir.

Une "pissotte" à Soulosse pour lutter contre les incendies nécessite, à mon avis, un appel à ce service, ce que je vais faire dès demain.

42. rep au 34 Le 11/07/2009 à 13:13

le 38 et le 39 ne sont ni provoquants ni discourtois ?

la censure n'est pas équitable sur ce site à entête "sans la censure"!!!!!!!!!!

43. Bof Le 11/07/2009 à 15:27

perso je vois pas pourquoi 38 et 39 sont discourtois parce que ils disent simplement qu'une certaine personne s'y connaît bien en méchanceté?

je trouve que les gens qui les ont écrit sont même plutôt en dessous de la vérité. après tout c'est toujours elle la même qui commence la provocation.

44. Dans le 1000 !!! Le 11/07/2009 à 18:19

"37. ça fait beaucoup ! Le 09/07/2009 à 05:26

Il semblerait qu'effectivement tout le monde s'en moque ! Des CM au maire, en y ajoutant le

conseiller général, le député, le Sous préfet, pourquoi pas le Préfet, le Ministre, le Président de la République... ah j'allais oublier le Pape, mais aussi le Bon Dieu. Tout le monde s'en fout ! sauf vous. Au fait vous êtes combien pour lutter contre eux tous ? Je pense que la bataille va être rude. Ça ressemble à David et Goliath. Donc il reste un espoir, la méchanceté est toujours gagnante."

Je ne résiste pas au plaisir de vous le faire relire, ce petit chef d'oeuvre d'humour !
Merci Mr le Webmasrer de ne pas l'avoir censuré !

Au monis quand il y aura un problème grave du à l'absence de défense incendie, on saura que c'était simplement parce que tous ces personnes sus-nommées s'en foutaient, selon l'auteur... Enfin sans aller jusqu'au Bon Dieu, ni en réquisitionnant le diable, on pourra peut être déjà commencer par s'interroger sur le CM, non?

Mais c'est un sujet tellement dérisoire, que ça ne fera pas non plus une ligne dans Vosges Calin!

45. David et Goliath Le 11/07/2009 à 20:59

Si mes souvenirs de catéchisme sont bons, il me semble que c'était David qui avait gagné, donc la bande à Goliath-Roger, vous avez du souci à vous faire..... Désormais réfléchissez bien avant d'agir ; mais suis-je bête agir n'est pas un mot connu du CM !

46. Ouahhhh!!!! Le 11/07/2009 à 22:23

Oh la misérable créature!!!!!! elle avait voulu faire de David un méchant!!!!!!
Ah la bougresse perverse!!!! merci d'avoir attiré notre attention sur ce point essentiel, ami du 45...

47. David et Goliath (bis) Le 12/07/2009 à 11:40

le jeune David a terrassé Goliath en lui envoyant, avec une simple fronde, une pierre au milieu du front, assurant ainsi la déroute de la bande à Goliath... Alors vive la fronde !

48. Webmaster...je rentre de vacances.... Le 14/07/2009 à 09:05

Je m'aperçois que le site a bien vécu pendant mes vacances...a noter que les pros CM écrivent toujours les mêmes conneries,normal on ne peut changer en 8 jours sans greffe de cerveau!

Précision au N°15

En effet j'ai bien rempli ma piscine sur la borne à incendie après acceptation par le Maire,il nous a fallu plus d'une heure pour trouver les vanettes car celle-ci était fermée, aucune clé dans la remise de la mairie et la clé trouvée chez le premier adjoint n'était pas assez longue pour l'ouvrir!Nous avons fait appel à Claude AUBERTIN pour qu'il puisse l'ouvrir.Pour les imbéciles qui pensent que je n'ai pas payé cette eau,je les laisse dans leur ignorance!Je confirme que cette borne est fermée.

Merci à Elisabeth et Bernadette pour leurs précisions sur les FA-VL,nous continuons à rester vigilants, notre commune restant toujours sur la liste d'attente.Le blocage de la brocante du 15 août est toujours d'actualité...n'en déplaise à l'organisatrice mais c'est comme ça.

Pour la visite de Véolia,j'étais absent et je n'ai pas prévenu cette société ne leur ayant rien commandé.

Merci aux artisans du site pour la gestion du site pendant mes vacances.

Jean Marie MASSON

49. Le 14 juillet c'est aussi..... Le 14/07/2009 à 09:15

Les anniversaires du Webmaster et du Président du Syndicat des eaux de la Frezelle.
A tous les deux bons anniversaires.

50. rep au 48 Le 14/07/2009 à 12:32

que cette borne soit fermée, ce n'est pas le problème, l'essentiel c'est qu'elle puisse être ouverte en cas de besoin et dans les meilleurs délais

51. voilà Le 14/07/2009 à 12:46

voilà un 50 bien optimiste, et qui donc se chargera d'ouvrir cette borne dans les meilleurs délais, si ce n'est pas trop demander?

Autant que l'organisation se fasse tout de suite et savoir qui va être le responsable à contacter 24/24.

Merci d'avance pour la réponse.

52. Joël B. Le 14/07/2009 à 13:12

qui à contacter 24/24/. Cette nuit coupure de courant et à St Elophe plus d'eau, ce matin j'ai pris contact avec un conseiller municipale lui demandant si il avait de l'eau , il m'a répondu que non ,c'est pas pour cela qui la fait le nécessaire auprès des autorités compétente pour résoudre le problème , "MANQUE DE COURANT AU SUPPRESSEUR"il aurait pu me dire , je m'occupe du probleme et bien non, il a fallu attendre 11h00 pour voir rétablir l'eau à st Elophe A CROIRE QUE SES MESSIEURS DU C.M FAISAIENT LA GRASSE MATINEE ou ne voulaient pas s'em.....Avec une équipe pareil ont est pas dans la m....

53. 50 toujours optimiste Le 14/07/2009 à 13:35

mais heureusement avec tout ce qui était tombé cette nuit, il y en avait dans les piscines

54. rep au 52 Le 14/07/2009 à 14:12

je ne comprends pas que des anti favl soient complètement désorientés pour une une petite panne de courant : pas de courant la nuit, cela n'est pas gênant, on attendant qu'il fasse jour pour vaquer à ses occupations; pas d'eau le matin : un petit saut dans la rivière ou dans la piscine et un petit barbecue pour le midi et le soir; quand au "popo" : "la cabane au fond du jardin"

si les centrales sont arrêtées un jour, il faudra bien y revnir au système D

55. Joël B. réponse au 54 Le 14/07/2009 à 17:04

C'est vrai, vous avez raison, ou avais-je la tête, je n'y avais même pas penser

56. Toujours le mot pour rire.. Le 14/07/2009 à 18:10

les pro-favl... pour ne pas prendre leurs responsabilités, ils veulent faire de l'humour, c'est encore une fois pitoyable !

57. c est pas le tout ... Le 14/07/2009 à 18:32

mais on ne nous a toujours pas dit qui il fallait contacter en cas de sinistre pour que l'eau (bénie!) jaillisse enfin des bornes...
doit on commencer dans la hiérarchie inversée invoquée par n°37 " ça fait beaucoup", par le bon dieu, ptêt ben qu'oui, ne dit on pas qu il vaut mieux s adresser à dieu qu à ses saints? ou bien brancher les pompes sur le bénitier, hein????????????????????????????????

58. rep au 57 Le 14/07/2009 à 22:00

quand il y a un sinistre, je ne pense pas que l'eau soit bénie!!!!
j'ai comme l'impression que vous dépassez les "bornes"
à force de prendre à partie le Bon Dieu et ses Saints, c'est le Ciel qui va vous tomber sur la tête

59. Webmaster au 50 et 54 Le 14/07/2009 à 23:32

C'est bien ce que j'écrivais, seule une greffe de cerveau pourra vous rendre responsable et intelligent...Je m'attendais à une telle réaction de votre part, les anti FA-VL apportent des précisions sur certains dysfonctionnements au sein de la commune, il ne faut pas oublier que Maire et Adjointes sont rétribués pour accomplir une mission, alors qu'ils la fassent bien et dans les normes! Mais sans doute faites vous partie de cette équipe? Dans ce cas, je comprends que ce site vous dérange....
Encore une fois vous n'êtes pas obligé de nous lire... Pour le système "D" dont vous faites allusion, je pense qu'il ne faut pas compter sur vos compétences!

60. Oh!!!!!!!!!!!!!!! Le 15/07/2009 à 06:19

Pour tous les problèmes d'eau : la compétence en est du syndicat des eaux de la Frezelle et du Vair : président Claude Aubertin tél 03.29.08.92.03. ou son vice président à Rollainville (mais il n'a pas de téléphone. Eux aussi sont indemnisés pour s'occuper de nous approvisionner en eau. Mais dimanche matin, ils étaient aussi aux abonnés absents.

61. Au N° 52 Le 15/07/2009 à 06:45

Il me semblait qu'ancien conseiller municipal vous devriez savoir qui s'occupait de l'eau ?

62. Webmaster au N°60 Le 15/07/2009 à 10:21

Bien entendu, je ne vais pas aller contre votre vérité, il s'agit d'un manque d'organisation au sein de notre commune, je m'explique...le syndicat des eaux de la Frezelle a des délégués dans chaque commune qu'il dessert...sur Soulosse il s'agit de Mr Thomassin et de Mr Chané selon le site de Jocelyne. Pourquoi ceux-ci ne disposent pas d'un double de clé pour réanclancher le disjoncteur du surpresseur? Pourquoi ceux-ci ne possèdent pas de clé de vanette adaptée pour ouvrir en cas d'urgence les bornes à incendie défectueuses? Il faut être

à mon avis à la hauteur de la responsabilité du poste qu'on veut assumer!
 A noter que le Maire m'a téléphoné mardi 14 juillet pour me demander si j'avais de l'eau et m'a annoncé qu'il n'arrivait pas à joindre Claude Aubertin et son adjoint. J'ai du appeler mon beau frère résidant à Autigny la Tour qui s'est débrouillé pour trouver celui-ci et de le prévenir du manque d'eau sur Soulosse!
 Je n'incrimine pas Patrick Roger dans cette affaire, qui a fait ce qu'il a pu. Encore une fois les délégués du Syndicat des eaux de notre commune ne sont pas des gens compétents et l'ont prouvé... leur méthode de travail est la logique par l'absurde, alors qu'avec un peu de bon sens ... mais la réflexion doit pas faire partie de leurs habitudes!

63. Hé oui ! Le 15/07/2009 à 10:23

Pauvre N°58... Cette personne nous confirme par ses propos incohérents, si besoin était encore, son grave état mental:
 Elle oublie que c'est elle qui a suggéré l'appel au secours à Dieu, ses Saints, voire le Pape ou le Président etc...
 Et maintenant observons ce qui résulte du dédoublement de la personnalité chez une personne dont rien ne prédestinait qu'elle fût un jour aussi durement atteinte...
 Cette fois, ouvrons une souscription pour l'envoyer faire un petit voyage à Lourdes!
 On peut encore croire à un miracle...

64. rep au 63 Le 15/07/2009 à 13:17

n'attribuez pas au 58 ce qu'il n'a pas dit!!!! 37 et 58 sont deux personnes différentes à bon entendeur salut

65. histoire d'eau Le 15/07/2009 à 13:34

"60. Oh!!!!!!!!!!!!!! Le 15/07/2009 à 06:19

Pour tous les problèmes d'eau : la compétence en est du syndicat des eaux de la Frezelle et du Vair : président Claude Aubertin tél 03.29.08.92.03. ou son vice président à Rollainville (mais il n'a pas de téléphone. Eux aussi sont indemnisés pour s'occuper de nous approvisionner en eau. Mais dimanche matin, ils étaient aussi aux abonnés absents."

Et voici encore une fausse information... qui doit émaner bien évidemment du fanné-club-conservateurs-conseillers-Soulosse (F.C.C.C.S.)
 Ce N° de téléphone n'est pas celui du Président du Syndicat des Eaux De la Frézelle et du Vair.
 La personne responsable de cette mauvaise communication est priée d'en assumer la responsabilité et de publier un rectificatif.
 Merci au Webmaster d'avoir rappelé aux habitants de la commune les noms des Conseillers délégués au Syndicat des Eaux qui peuvent également être contactés.
 Le N° 60 peut il aussi fournir les N° d'appel des délégués???

66. Quelques bases juridiques Le 16/07/2009 à 13:01

La défense incendie d'une commune est de la responsabilité du maire : article L2211-1 et L2212-2 alinéa 5 du code général des collectivités territoriales.
 "Le fait que la compétence de la commune en matière de distribution d'eau ait été transférée à un syndicat intercommunal ou à une entreprise privée ne modifie en rien la responsabilité du maire qui reste titulaire de son pouvoir de police."
 La circulaire du 10.12.1951 crée des obligations en terme de sécurité incendie pour la

construction de logements dans les communes rurales. Elle impose la présence d'un réseau d'eau suffisamment dimensionné ou de réserves d'eau à proximité, pour permettre aux sapeurs-pompiers d'accomplir leur mission de secours face au risque d'incendie. Les habitants des zones rurales, souvent difficiles d'accès, méritent les mêmes conditions de sécurité que ceux des autres communes.

67. Webmaster...Merci aux artisans du site.... Le 17/07/2009 à 18:28

Sur Vittel ce matin, j'ai été prévenu par téléphone qu'un post discourtois m'étais adressé sur le site...Les artisans du site l'ont supprimé de suite, je les en remercie...Il faisait office de réponse au commentaire que j'avais écrit la veille qui a été supprimé par la même occasion.

Je me doute qui est à l'origine de ce post.

En aucun cas je ne céderai au chantage et à la pression, surtout venant d'une bassesse et d'une médiocrité congénitale!

C'est pourquoi je réaffirme ce que j'ai écrit hier....

Résidant dans la commune depuis 18 ans rien n'a vraiment changé sur Soulosse mis à part le nombre croissant d'habitants, même notre équipe municipale est restée identique à quelques individus près, normal puisqu'avant on fait le tour des popottes, le fameux F.C.C.C.S (voir post 65) pour se maintenir en place...toutes autres listes sont bânnies...En effet telle ou telle famille doit siéger au conseil même depourvue de compétences reconnues.

Depuis peu il faut l'avouer notre village s'embellit avec des massifs floraux sous la direction de Me Bourguignon, bon point pour elle, ce qui ne doit pas faire oublier la vétusté de nos lampadaires dont le temps d'éclairage est compté, le mobilier urbain inchangé, les fils électriques qui pendouillent au dessus de nos têtes, les trottoirs inachevés, le manque de responsable pour le réanclanchement du surpresseur, ainsi que pour l'ouverture des bornes à incendies...Et j'oubliais l'éternelle cuisse de boeuf à la brocante.....tiens ça lui fera plaisir!

Nous sommes à Soulosse, c'était comme ça avant, ça restera comme ça surtout avec les esprits étriqués auxquels nous devons faire face, la preuve rappelez vous des excellents commentaires des pro-nucléaire qui nous traitaient de dégénérés quand il s'agissait de la santé publique sur le sujet FA-VL!

Quant à m'investir pour la commune, je rappelle à une certaine personne que l'Orguajeanmarie a déjà joué bénévolement à plusieurs occasions, qu'on sait bien le trouver pour ça et qu'après au vu du commentaire supprimé on use de la méchanceté, de l'hypocrisie et de la bassesse pour le rabaisser, ce qui m'encourage à défendre haut et fort mes idées. Sachez que le ma profession m'oblige à chaque bal à me remettre en question sur mes compétences, ce n'est sans doute pas votre cas dans votre engagement municipal!

68. Bien dit... Le 17/07/2009 à 20:57

et nous sommes nombreux à penser comme vous, même parmi les gens originaires du village depuis quelques générations : un peu de sang neuf permet une bonne régénération. Continuez à combattre les (méchants) imbéciles !

69. Tout à fait d'accord. Le 17/07/2009 à 22:16

Ma famille et moi sommes tous unis pour vous assurer de notre soutien, et nous déplorons que certaine(s) personne(e) puisse(nt) laisser des messages haineux sur ce site qui, nous le pensons avec beaucoup de conviction, a contribué à conforter les habitants anti déchets nucléaires dans leur combat, et certainement bien contribué à la non-sélection récente. Nous aussi, comme le commentateur qui nous précède, nous pensons que pour un meilleur état des neurones, il est important que l'ouverture sur le monde extérieur et vivant se fasse dans notre bon petit village.

Stop à la hargne et à la bêtise!
Nous sommes avec vous!

Famille C.

70. Webmaster...merci de votre soutien..... Le 18/07/2009 à 11:40

L'engagement du citoyen dans une commune ne se résume pas qu'a participer aux différentes festivités organisées...Certains comme moi travaillant les week-end ne peuvent y assister et ceux qui n'y vont pas sans raison apparente ,sont bien vite mis au rebus par une certaine personne qui se reconnaitra.

Voilà ce qu'on attend uniquement de nous,donner notre obole et se taire.

Pour réunir le habitants dans un fête locale,il faudrait avoir une philosophie bien différente à savoir les respecter dans leurs opinions et leur vie de tous les jours....essayer de tenir compte des différentes remarques pour le bien de notre village (FA-VL....etc...)mais c'est vrai nous ne sommes pas élus,mais au fait être élus ce n'est pas se tenir à l'écoute de ses administrés? Je sais la critique est aisée,mais en tenir compte c'est aussi s'élever et ne pas s'enfermer dans son petit monde...c'est ça aussi la Démocratie.

71. EN SURVIE Le 18/07/2009 à 13:07

Si ce village existe encore un peu c'est bien grâce à ceux qui sont venus s'y installer il n'y a pas si longtemps ; sinon, depuis belle lurette, ce serait adieu veaux, vaches, cochons, couvée et école!

72. Ne pas confondre les deux Le 18/07/2009 à 13:41

Il existe dans le département de l'Ain un superbe village moyen-âgeux du nom de Pérouges.

Il existe dans le département des Vosges une petite bourgade du nom de Soulosse.

Leur point commun, c'est le Maître Verrier Milesi.

L'artiste avait trouvé un petit air de Moyen-Age à Soulosse, et il y posa sa musette...Las, il dut très vite admettre que ce qui était du passé à Soulosse, c'était bien la mentalité de certains êtres qui y faisaient autorité...Qu'advint il de l'ami Milesi?

Et bien, fatigué de se battre avec la mesquinerie, il céda à l'appel de Pérouges, à laquelle un artisan du verre tel que lui faisait grandement défaut.

Amis lecteurs, vous en tirerez vous-même vos conclusions...

73. Les élus Le 18/07/2009 à 19:27

Parlons en: des élus, mesdames messieurs, vous avez du soucis à vous faire, aux yeux de notre population vous n'êtes plus crédible, il est grand temps que votre règne cesse surtout certains qui se croient indéboulonable parce qu'élus depuis des années pauvre de vous même vous croyez avoir le monopole oui, celui de la connerie humaine

74. Joël.B. Réponse au 72 Le 19/07/2009 à 08:51

C'est une histoire émouvante que vous nous racontez là, c'est vrai je me souvient de ce verrier qui faisait de belles choses, ce que je ne savais pas c'est les raisons pour lesquelles il était parti, et cela ne m'étonne pas du tout mais alors pas du tout. Merci de ce rappel, je pense que beaucoup de gens vont lire votre post et tout comme moi, en tirer toutes les conclusions Y A PAS PHOTOS

75. au 73 vous parlez de monopole ! Le 19/07/2009 à 12:25

Je dirais mieux encore: une poignée de nos ELUS: (inutile de citer des noms) il sont assez (.....) pour se reconnaître, mérite la palme d'or de la connerie humaine accompagnée d'un billet: ALLER SIMPLE pour le pôle nord là-bas ils seront bien en compagnie des Lapons et ont en sera enfin débarrassés.

76. ça c'est sûr ! Le 19/07/2009 à 18:46

heureusement qu'on a internet car par moment on se croirait encore au moyen-âge vu la mentalité de certains et le despotisme du "seigneur" du village. mais la révolution arrive, heureusement (peut-être que finalement elle débutera le 15 août ???)

77. Webmaster-Infos Le 21/07/2009 à 09:44

Les deux communes de l'Aube choisies par le Gouvernement viennent de retirer leurs candidatures, l'un des maires va démissionner sous la pression des anti-nucléaires et des écologistes. Soulosse reste toujours sur la liste Rien n'est terminé pour nous.

78. le rapport de l'Andra.. Le 21/07/2009 à 17:59

ne nous met-il pas à l'abri puisque nous ne disposons pas des terrains adéquats suffisants ?

79. Ben dis donc... Le 21/07/2009 à 20:43

c'est pas chez nous que ça veut arriver un maire qui démissionne... il est trop accroché (surtout à ses dernières années pour la retraite !!!)

80. que fait le SDIS de Neufchâteau? Le 22/07/2009 à 18:31

Le Responsable du Centre de Secours de Neufchâteau est-il au courant du manque de sécurité incendie au niveau de la commune de Soulosse? Je pense que, s'assurer de la bonne marche de sécurité au niveau de cette commune relève, aussi, de ses fonctions! Pouvez-vous apporter de l'eau à mon moulin?

81. rep au 80 : de l'eau ? vous avez dit de l'eau ? Le 23/07/2009 à 22:33

à quand la réponse ? toujours pas d'ouverture de vanne ? bah décidément, l'eau ne coule pas fort, c'est vrai avec tous ces orages le surpresseur doit encore être en panne

82. Departemental : Epinal ! Le 24/07/2009 à 22:33

il n'y a pas de SDIS à NEUFCHATEAU SDIS : SERVICE DEPARTEMENTAL d'INCENDIE ET DE SECOURS est comme, son nom l'indique départemental donc à EPINAL, chef lieu du département.

83. brocante Le 25/07/2009 à 14:47

ça approche, faudra donner les consignes précises pour bloquer... et les horaires...

84. Brocante suite Le 27/07/2009 à 17:24

ATTENTION:

Miss Elophine n'a pas l'intention de se laisser faire, elle a préparé ce qu'il faut, ont s'attaque à du gros gibier, il faut prévoir les gros calibres et d'après certaines indiscretions tout est prévu pour nous recevoir, alors restons prudent et surtout il ne faut pas enfreindre la loi

85. pas de problème Le 27/07/2009 à 21:47

à malin, malin et demi... elle aura des surprises !!! et vive la révolution !

86. De toutes façons, elle est prévenue.... Le 28/07/2009 à 10:01

Elle sait très bien que le 15 août, Soulosse sera bloqué, alors ce n'est un scoop! Elle peut prévoir ce qu'elle veut, elle n'empêchera pas le peuple de se révolter. Fallait y penser avant et pas nous traiter de la sorte... et ce n'est pas ses potes du conseil qui vont lui donner un coup de main pour ça..... courage fuyons! Et oui pour une fois, elle va se rendre à l'évidence, ce ne sont pas les mercredis récréatifs avec des enfants mais des adultes décidés et reponsables qui vont être en face d'elle! Reste encore pour elle la solution de l'annuler si elle ne veut pas la confrontation!

87. Démocratie bafouée... Le 29/07/2009 à 19:11

une fois de plus, il n'a pas été possible d'assister à une séance du conseil municipal sans se faire "virer"... mais qu'ont-ils donc à cacher que le public ne puisse pas entendre ? Il est vrai que Mr le maire n'aime pas avoir un public qui n'est pas entièrement soumis comme ses bons moutons de conseillers. c'est plus que pitoyable !

88. Webmaster N°87 Le 30/07/2009 à 18:59

Je viens de publier votre message, rentrant de plusieurs jours sur Strasbourg, je n'ai pu me joindre à vous pour assister à cette réunion.... Racontez nous vite comment cela s'est passé...

89. Odile Le 30/07/2009 à 22:33

Pour le début de cette réunion, voir l'article de journal d'aujourd'hui qui résume parfaitement l'intervention de Chantal. Inertie totale des conseillers qui ont tout de même commencé à lire, aussitôt interrompus par le maire qui a ouvert la séance. Diverses discussions... Puis aparté, dans une salle contigue, du maire et de Ph Perquin au milieu du débat sur la future école. Au bout de 5 mn environ, ils sont de retour : quelques réflexions d'autres conseillers, apparemment pas contents de ce conciliabule à deux puis le maire enchaine disant qu'il a des informations qui ne doivent pas être divulguées au public et annonce : "suspension de séance" et "réunion de commission" donc vous évacuez la salle, on vous rappellera plus tard ! Nous sommes donc sorties en les remerciant de leur accueil et en leur disant que ce n'était pas la peine de nous rappeler, que nous partions. Voilà comment s'est passée cette séance du conseil municipal.. Monsieur le maire ne semble pas apprécier que quelques un(e)s de ses administré(e)s osent y assister. On peut espérer avoir une réaction de certains conseillers qui n'ont pas eu l'air d'apprécier la façon dont nous avons

été traitées, mais peut-être nous faisons-nous encore des illusions ? A suivre..

90. réunion du CM en présence des Sentinelles Le 31/07/2009 à 09:50

Se reporter au journal d'hier, fin de l'article, je cite "Les Sentinelles attendaient une réaction en fin de conseil jusqu'à ce que le maire les prie de quitter la séance, rapport au projet d'école qui demandait subitement aux élus de se réunir à huis clos.....".

91. Précision Le 31/07/2009 à 14:51

le maire n'a pas prononcé le terme "huis clos" . Le huis clos nécessitant une procédure spéciale avec vote...

92. responsable? Le 31/07/2009 à 17:08

VOUS ESTIMEZ ETRE DES PERSONNES RESPONSABLES en bloquant la brocante, mais vous vous croyez où??? C'est à ce demander qui est responsable . Vous croyez que ça va être la prise de la Bastille. J'estime et je ne suis pas le seul ou la seule (aussi anonyme qu'un grand nombre, donc on se passera de vos remarques habituelles)qu'il est ridicule de bloquer la brocante, mais faites....à vos risques et périls!

93. Allez donc le dire aux ouvriers qui bloquent leurs usines.... Le 31/07/2009 à 22:22

Désolé être responsable c'est aussi assumer ses convictions....et ne pas se laisser bernier...Les ouvriers de New Fabris avaient menacé de faire sauter leur usine...et bien d'autres sont dans un cas identique pour sauver leurs conditions de vie puisque nul ne veut les entendre...comme ici à Soulosse encore une belle preuve de démocratie lors du dernier conseil ou les Sentinelles se sont vues éconduites!
Alors quand vous parlez de risques et périls,vous devez sans doute ignorer ce que radiactivité veut dire et sécurité incendie également!Vous confondez le régime français et d'autres régimes totalitaires qui bafouent les droits de l'Homme!Ici nous sommes en Démocratie!

94. BOF... Le 01/08/2009 à 08:45

si la brocante de Soulosse ne peut se faire, quelle importance, y'en a partout des brocantes ! Une de plus ou de moins... on s'en fout, alors bloquons !

95. .Réponse au 91 et au 92 Le 01/08/2009 à 09:37

Si il y a eu huit clos alors qu'il n'y a pas une vote, il y a vice de forme ,les citoyens de ce village ont le droit de porter plainte auprès du Tribunal administratif, 1, contre le maire pour abus de pouvoir et 2, contre les conseillers municipaux pour n'avoir pas rappeler au maire les droit fondamentaux de la conduite d'une réunion du conseil municipale, le maire ne peux pas faire ce qu'il veut, sachez-le. Je vais envoyer un courrier à Monsieur le Préfet, lui signifiant les agissement non démocratique des élus de cette commune.

Concernant le n° 92 sachez cher monsieur ou chère madame, que manifester est un droit démocratique et, que si lors de cette manifestation votre brocante prends du plomb dans l'aile, il ne faudra vous en prendre qu'a vous. Je ne sais pas ou vous demeurez mais si par

malheur un incendie vient à se déclarer dans votre demeure et que faute de bornes à incendie en état de marche un drame arrive, j'aimerais bien savoir ce que vous direz si toutefois vous êtes encore là. Il est évident que je ne souhaite pas que cela arrive, mais un proverbe dit: MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR.

96. Webmaster.....la brocante du 15 août..... Le 01/08/2009 à 10:24

Je pense que bloquer la brocante serait contre notre philosophie de la qualité de vie dans notre village, nos menaces ont été entendues, il est inutile d'aller plus loin.
Se conduire en responsable c'est aussi pouvoir abandonner notre projet et donner une leçon de morale à tout le conseil municipal en leur démontrant que tous, nous pouvons revenir sur nos décisions!
Nous avons été catalogué dans le clan des opposants et des contestataires invétérés, par des quolibets qui n'ont pas ébranlé nos convictions... Nous serons toujours vigilants sur le devenir de notre village, alors prouvons notre attachement à la vie de la commune
Cet avis est également partagé avec les artisans du site.

97. Est ce le début du désespoir ? Le 01/08/2009 à 10:44

Pour celles et ceux d'entre vous qui ne l'ont pas encore remarquée, je vous invite à cliquer sur la nouvelle page "Une première victime".
Hasard et concours de circonstances?
Pour le moment, surtout un clin d'oeil... Mais qu'en serait il du spectacle de désolation futur avec le stockage du nucléaire?

98. Huis clos Le 01/08/2009 à 14:06

Je pense que c'est volontairement que le maire n'a pas parlé de huis clos, il n'avait ainsi pas à respecter la procédure mais le résultat était le même... Vu sur le compte-rendu du conseil de mardi au sujet de la nouvelle école : "la mission confiée à l'architecte Patrice Leduc s'arrête à l'attribution du marché. Le CM décide à l'unanimité que la commune sera maître d'oeuvre et maître d'ouvrage pour la construction de l'école et charge le maire de suivre l'exécution des travaux assisté de ses adjoints (P.J. Chané et J.P. Thomassin)"
décision adoptée par 13 pou et 1 abstention. On croit rêver : un ex-banquier, un ex-edf et un boulanger vont superviser les travaux de construction d'une école. C'est pas une école qu'il nous faut c'est un asile pour enfermer tout le conseil municipal avec son maire !

99. BRAVO POUR VOTRE ANALYSE €€€ Le 01/08/2009 à 15:36

Et voilà la raison pour laquelle ce fieffé rusé de P.ROGER a fait dégager l'auditoire!
C'est vrai que peu de monde s'intéresse aux comptes rendus du CM de Soulosse... surtout qu'ils ne paraissent pas dans la Presse...
Et bien dis donc! Avec des artistes comme ces trois gaillards là, je demande à voir la gueule de la nouvelle école, je suis sûr que je vais me pisser dessus de rigolade, mais pleurer comme une madeleine quand je verrai la facture que j'aurai à payer, comme tous les autres habitants... pour le piteux résultat final.
Je suis certain que pour réduire la facture, ils vont commencer par supprimer tout ce qui ne paraît pas d'une nécessité absolue selon la vision du maire, comme peut être les toilettes, à partir du moment où on peut pisser dehors, ou alors l'électricité, si on peut remplacer les ampoules par les bougies, les accès handicapés, etc... Y'a qu'à voir comment la commune est gérée!
Sauf qu'ils ont quand même réussi à mettre le budget sérieusement dans le rouge avec leurs

choix hasardeux! Et ça ils ne le crient pas sur les toits, on avait déjà rien, maintenant on a moins que rien!

C'est pour cette raison que P.ROGNER comptait absolument sur le fric de l'ANDRA: Pour réparer ses erreurs dues à sa mauvaise gestion et à sa mauvaise appréciation du présent... N'est pas golden trader tout un chacun!

Et vous pensiez, ô naïves sentinelles, que vous pourriez remuer ce conseil municipal de mollusques?

Décidément, vous avez tout faux!

Si j'ai bien compris, vous avez eu le loisir d'observer le grand courage de ce conseil municipal, son intellect très ouvert et ses capacités d'analyse, de réactivité et d'autonomie..?

Pauvres d'eux, quand P. OGRE leur dira d'aller se jeter dans la rivière, ils y fonceront comme un seul homme, car comme le soulignait l'un des plus anciens conseillers, "Si on n'avance pas, on recule!"

C'est vrai, accordons lui ce petit plaisir, car pour ce qui est de reculer, il s'y connaît le coquin! Mais dans le cas des choix du CM de Soulosse, et concernant la suppression en cascade des aménagements de la future école, ça me rappelle le sketch de Fernand Reynaud: "Ici on vend de belles oranges pas chères!".

Finalement, elle sera bien l'école sous les tentes de l'armée achetées aux Domaines et les gamins assis sur les troncs d'arbre récupérés dans la forêt communale!

On comprend mieux à présent pourquoi Patrique Le Roué a voulu écarter le petit peuple de la suite de la réunion...

Enfin pour en terminer avec ces états d'âme, je dirai que les sentinelles ont pris la bonne décision de laisser se dérouler la brocante de Madame VALENTIN.

Car c'est tellement vrai qu'elle agit bénévolement, et que les quelques ressources que cette manifestation amène au fonctionnement de son association sont impérativement nécessaires, qu'au vu des finances en rouge de la commune, ce n'est pas celle-ci qui aurait pu compenser le déficit de trésorerie occasionné par un blocage.

Merci à vous les sentinelles de votre compréhension, et merci aussi à Mme VALENTIN et son action en faveur de ses petits protégés.

Un électeur consterné.

100. Réponse au 97 Le 01/08/2009 à 21:51

Déjà que les corbeaux volaient sur le dos au dessus de Soulosse pour ne pas voir la misère de la commune, voilà t'y pas que maintenant ils se suicident !

101. Alors ???? Le 06/08/2009 à 17:42

ça roupille au soleil ou quoi ??? Plus rien sur le site depuis presque une semaine, on s'ennuie, Mr le maire n'aurait-il plus de tour dans son sac ??? Il nous avait habitué à mieux.. à moins qu'il ne soit en vacances. A voir !

102. Webmaster à N°101 Le 08/08/2009 à 11:33

Normal.....tout le monde semble en vacances et profite du beau temps....Que dire d'autre sur ce site puisque 99,9% de chance que la décharge nucléaire ne sera pas implantée sur notre commune suite au rapport de l'Andra....La levée du blocage de la brocante...alors profitons de cette trêve estivale...

103. Mais... Le 08/08/2009 à 21:08

souvent les décideurs profitent justement de la période des vacances pour faire passer en catimini (ça on connaît !) des décisions qui, en temps normal soulèveraient un tollé général. Alors méfions-nous et restons vigilants.